

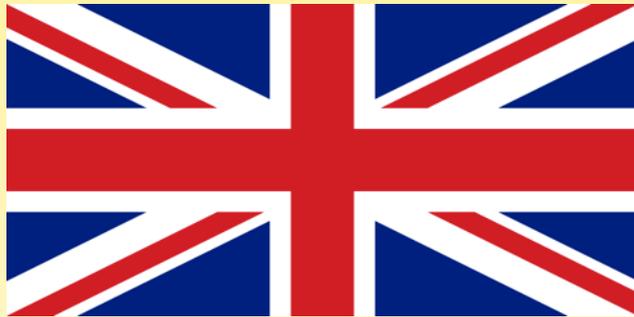
Maturité mention bilingue

Collège de
Genève
Janvier 2022



Brandenburg Gate by Thomas
Wolf, River Thames by Centpacrr

A Genève, la maturité mention bilingue (MMB) existe en allemand et en anglais



Règlement de la Commission suisse de maturité (CSM) pour la reconnaissance des maturités cantonales bilingues du 16 mars 2012

Directive du Secrétariat général du DIP/GE sur la Maturité mention bilingue au Collège de Genève, édition 2020

La maturité mention bilingue vise plusieurs objectifs

Compétences communicationnelles

Accroître l'acquisition de compétences communicationnelles en anglais ou en allemand

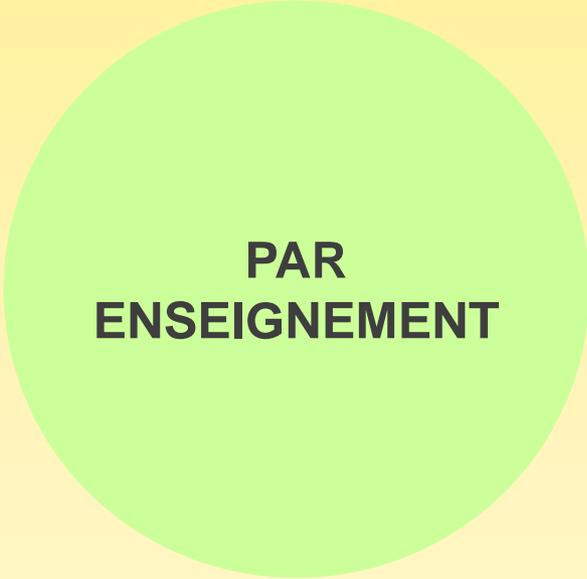
Vocabulaire spécifique

Permettre l'acquisition d'un vocabulaire et de concepts spécifiques à certaines disciplines

Connaissances culturelles

Approfondir les connaissances culturelles liées à la langue d'immersion

La maturité mention bilingue se décline selon deux modèles



**PAR
ENSEIGNEMENT**

L'enseignement par immersion dans un collège genevois



**PAR
SEJOUR**

Un séjour d'un semestre ou d'une année dans un établissement de l'aire linguistique concernée

Les collèges qui offrent la MMB

MMB par enseignement (MMBe)



Collèges Calvin et de Candolle



Collèges André-Chavanne et Rousseau

MMB par séjour (MMBs)



Collèges Claparède, Emilie-Gourd, de Saussure, Sismondi, Voltaire et Madame de Staël

Maturité mention bilingue par enseignement

Offre gratuite de parcours bilingue au Collège de Genève, réservée à de bons élèves prêts à fournir plus d'efforts que leurs camarades

Priorité donnée aux élèves francophones

Objectifs généraux des cours suivis en langue d'immersion identiques à ceux de la formation gymnasiale du Collège de Genève suivis en français

Contenus des cours suivis dans la langue d'immersion équivalents à ceux des cours dispensés en français

1^{re} année

Année de sensibilisation: afin de découvrir ce que cela représente de suivre un cours dans une langue autre que le français, certains cours sont donnés progressivement en langue d'immersion; l'évaluation a lieu en français et / ou dans la langue d'immersion

En fin de 1^{re}, la note de 4,5 est exigée en français et dans la langue d'immersion

Remarque : c'est généralement en français que cette norme est la plus difficile à atteindre !

2^e, 3^e et 4^e années

Cours dispensés en langue d'immersion dans au moins trois disciplines non linguistiques comptant pour la maturité, dont minimalement une en dernière année

De plus en plus, l'élève va utiliser la langue cible pour étudier. Cela va développer chez lui des compétences telles que la curiosité, la débrouillardise, l'autonomie, le travail en équipe, toutes compétences utiles pour les études.

TM rédigé en langue d'immersion encouragé,
pour autant que le sujet s'y prête

Au cours du parcours, court séjour ou échange linguistique recommandé, *car il permet à l'élève de se libérer de ses craintes de s'exprimer dans la langue cible*

Conditions d'obtention du titre

Résultats de maturité satisfaisant aux conditions fédérales

Au moins 800 heures d'immersion attestées

Examens de maturité dans la langue d'immersion pour les disciplines suivies dans cette langue

Maturité mention bilingue par séjour

Les séjours s'effectuent dans un établissement reconnu d'une aire linguistique de la langue choisie

Destinations possibles:

- ➡ **Anglais** : Grande-Bretagne, Irlande, Canada, USA, Australie, Nouvelle-Zélande et Afrique du Sud
- ➡ **Allemand** : Suisse alémanique, Allemagne, Autriche

1^{re} année

Début octobre, réunion d'information dans chaque collège, pour les élèves et leurs parents

Année de sensibilisation: cours de préparation à la langue, à la culture du pays ou de la région d'accueil ainsi qu'à l'autonomie dans l'éloignement

Dès le 1^{er} semestre, entretiens avec l'élève et suivi du projet de séjour élaboré par la famille

A la fin de la 1^{re} année, la note de 4,5 est exigée en français et dans la langue d'immersion

Remarque : c'est généralement en français que cette norme est la plus difficile à atteindre !

2^e année

Séjour dans un établissement scolaire reconnu de l'aire linguistique concernée

- Au 1^{er} semestre uniquement
- Durant toute l'année scolaire

Retour de séjour d'un an

- Retour possible directement en 3^e si, à la fin de la 1^{re}, une moyenne générale ≥ 5.0 a été obtenue ou si un total de 19.0 a été obtenu entre le français, les mathématiques, la langue 2 et la langue 3;
- Si ni l'une ni l'autre de ces exigences n'est atteinte, retour en 2^e sans que l'année soit considérée comme un redoublement

Remarque: il n'y a pas d'examen d'admission possible

3^e et 4^e années

Retour d'un séjour d'un semestre

- 3^e: un cours de sciences humaines dans la langue cible
- 4^e: deux cours de sciences humaines dans la langue cible
- TM dans la langue cible

Retour d'un séjour d'une année

- 3^e et 4^e: un cours de sciences humaines dans la langue cible
- un autre cours de sciences humaines et TM dans la langue cible recommandés

Conditions d'obtention du titre

Résultats de maturité satisfaisant aux conditions fédérales et cantonales

Séjour d'un semestre
notes de maturité dans les deux disciplines de sciences humaines obtenues dans la langue d'immersion et TM réalisé dans la langue d'immersion

Séjour validé dans une école d'accueil

Séjour d'une année
note de maturité dans la discipline de sciences humaines obtenue dans la langue d'immersion

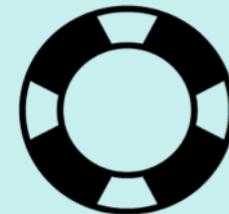
Séjour en immersion: Responsabilité des familles



Organisation
(recherche d'une
famille et d'une
école d'accueil)



Prise en charge
financière



Rattrapage scolaire

Séjour en immersion : modalités

			
Grande-Bretagne, Irlande, Canada, USA, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud		Suisse alémanique, Allemagne. Autriche	
Scénario A	Scénario B	Scénario A	Scénario B
Par organisation et financement personnels	Programme Irlande avec subside financier Erasmus +, et soutien organisationnel DIP	Par organisation et financement personnels	Immersion sous forme d'échange en Suisse alémanique (Lucerne, Zürich, Zug)
https://edu.ge.ch/site/elem/maturite-bilingue-sejour/			

Conditions du parcours Maturité mention bilingue

Les conditions d'admission



Être admissible
au Collège de
Genève

(Section LS
uniquement)

≥ 4.8

Moyenne dans
la langue
d'immersion

**tant aux inscriptions d'avril (T1 et T2)
qu'aux confirmations d'inscription de fin
juin (moyenne annuelle)**

≥ 4.8

Moyenne en
français

Les conditions d'admission



**Le choix d'une MMB s'opère
au moment de l'inscription
au Collège!**

**Pas d'admission en cours de
cursus**

Par exemple: aucune admission possible en MMB
en cours de 1^{ère} année

Conditions de maintien dans le parcours dès la 2^e année

≥ 4.5

Dans la langue d'immersion si celle-ci est suivie en discipline fondamentale (DF)

≥ 4.0

Dans la langue d'immersion si celle-ci est suivie en option spécifique (OS)

Comparaison des deux parcours

**PAR
ENSEIGNEMENT**

**PAR
SEJOUR**

**TM dans la langue
d'immersion**

encouragé

Obligatoire pour les
séjours d'un semestre
Encouragé pour les
séjours d'un an

Validation de la MMB

800 heures de cours
en langue d'immersion

Séjour validé dans une
école d'accueil + cours
de sciences humaines
en 3^e et 4^e

Merci de votre attention

MMBe

Monsieur VANONCINI Eric

076 360 87 88

eric.vanoncini@edu.ge.ch

MMBs

Monsieur DUPRAZ Thierry

022 388 22 00

thierry.dupraz@edu.ge.ch

Attachée de direction DGES II

Madame SONINO Catherine

022 327 06 43

catherine.sonino@etat.ge.ch

Questions?